



PLAN DE ZONAGE
CENTRE VILLE 1.1

éch : 1/2 000

EVOLUTION DU DOCUMENT

Révision du Plan d'Occupation des Sols et élaboration du Plan Local d'Urbanisme prescrites par la Délibération du Conseil Municipal du	Projet arrêté par Délibération du Conseil Municipal en date du	APPROBATION Vu, pour être annexé à la Délibération du Conseil Municipal approuvant le document en date du
--	--	---

LEGENDE

limite de zonage

BC section parcellaire

ZONAGE

- U zone urbaine
- AU zone à urbaniser
- A zone agricole
- N zone naturelle

ZONE A

- A zone agricole
- Apnr zone agricole paysage naturel remarquable
- Atvb zone agricole - trame verte et bleue
- Acv zone agricole - cône de vue
- Ap zone agricole d'intérêt paysager
- Avs zone agricole visuellement sensible

PRESCRIPTIONS

- EBC alignements d'arbres
- recul de 5 mètres de part et d'autre de la voirie
- emplacement réservé
- numéro d'opérations largeur d'empise
- Protection des monuments historiques périmètre de protection de 500 mètres

ZONE U

- UA zone urbaine dense - coeur villageois
- UAp zone urbaine de projet
- UB zone urbaine périphérique
- UBp zone urbaine périphérique de projet
- UE zone urbaine économique

ZONE AU

- AU1 zone à urbaniser alternative
- AU2 zone à urbaniser fermée
- AUEZ zone à urbaniser économique fermée

ZONE N

- N zone naturelle
- Npnr zone naturelle paysage naturel remarquable
- Np zone naturelle d'intérêt paysager
- Nvs zone naturelle visuellement sensible

PRESCRIPTIONS - L123-1-57

- patrimoine bâti numéro d'identification
- patrimoine façade
- alignements commerciaux
- ripiстыve
- haies agricoles

